



Question du mois de février

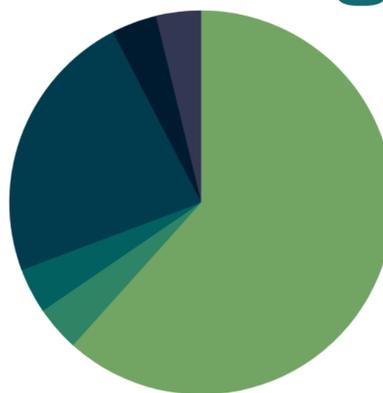
De quelle façon avez-vous accès aux soins primaires pour vous-même et votre famille?

La question du mois de février portait sur la façon dont vous avez accès aux soins primaires pour vous-même et votre famille. L'échantillonnage restreint de répondants ne permet pas de tirer des conclusions claires. Bien que la majorité disent avoir accès à un médecin de famille, qui de plus, s'exprime en français, d'autres données indiquent plutôt qu'un bon nombre de personnes n'ont pas de médecin de famille auquel se référer. L'accès à un médecin de famille est important pour les francophones et nous allons continuer d'en tenir compte dans nos conseils au système de santé.

DE QUELLE FAÇON AVEZ-VOUS ACCÈS AUX SOINS PRIMAIRES POUR VOUS-MÊMES ET VOTRE FAMILLE ?

23 répondants

- J'ai un médecin de famille francophone - 16 répondants (69,6%)
- J'ai un médecin de famille anglophone - 6 répondants (26,1%)
- Je consulte à une clinique sans RDV - 1 répondant (4,3%)
- À 100kms de chez moi - 1 répondant (4,3%)
- J'ai une infirmière praticienne francophone - 1 répondant (4,3%)
- Je consulte une clinique virtuelle en anglais - 1 répondant (4,3%)
- Je n'ai pas de médecin de famille - 0 répondant (0%)
- Je me rends à l'Urgence d'un hôpital - 0 répondant (0%)
- J'appelle le 811 pour discuter des symptômes et recevoir des conseils - 0 répondant (0%)

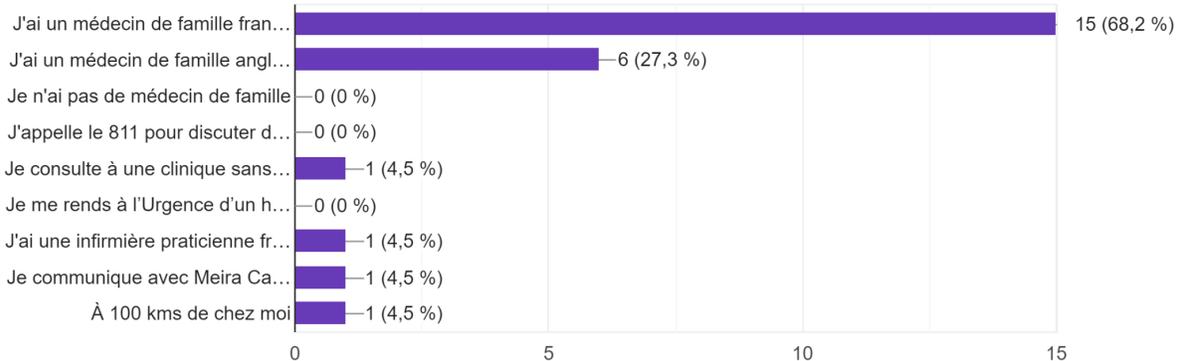


Choix: À un médecin de famille francophone ; A un médecin de famille anglophone ; N'a pas de médecin de famille ; Appelle le 811 ; Consulte à une clinique SRV ; Se rend à l'Urgence d'un hôpital; Autre.



De quelle façon avez-vous accès aux soins primaires pour vous-mêmes et votre famille ? Cochez tout ce qui s'applique.

22 réponses



Informations utiles:

Deux options s'offrent à vous pour trouver un médecin de famille (ou une infirmière praticienne) :

1- Inscription à Accès Soins au 1 800 455-1022 ou [en ligne](#). Une infirmière vous aidera à trouver un médecin et/ou du personnel infirmier praticien qui acceptent de nouveaux patients. Le délai d'attente entre le moment de votre inscription et l'acceptation dans une clinique pourrait être long.

2- Communiquez directement avec un médecin pour demander si elle ou il accepte de nouveaux patients. Consultez le site internet du [Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario](#) qui vous permet de rechercher vous-même un médecin, un pédiatre ou un spécialiste, par région et par langue. Disponible en anglais seulement.